

# PROGRAMME ERASMUS

INTÉRESSÉ PAR UNE MOBILITÉ À L'ÉTRANGER :  
SÉJOUR D'ÉTUDES, STAGE OU UNE ANNÉE DE CÉSURE ?



# MOBILITÉ À L'ÉTRANGER

La faculté SESG vous donne la possibilité d'effectuer une mobilité d'un semestre ou d'une année pendant votre cursus dans une université partenaire, en Europe ou hors Europe, dans le cadre d'un accord de collaboration. Cette mobilité pourra s'effectuer en L2, L3, M1, M2 et Doctorat.

Vous restez pédagogiquement et administrativement rattaché à votre établissement d'origine et vous ne payez pas de frais d'inscription supplémentaires.

L'obtention des ECTS requis pour le contrat d'études garantit la reconnaissance de votre mobilité et la validation de votre semestre ou année d'études.

Seul votre établissement d'origine délivre votre diplôme.

Votre parcours de mobilité sera inscrit dans le supplément au diplôme.

## STAGE À L'ÉTRANGER



**Le stage à l'étranger est sans conteste une valeur ajoutée au CV et un enrichissement important du parcours professionnel et personnel.**

**Il permet d'acquérir une véritable expérience professionnelle, de mettre en pratique les savoirs théoriques mais également de perfectionner vos compétences linguistiques et de comparer et découvrir les différentes cultures d'entreprise.**

Stage effectué dans une entreprise d'un pays de l'Union Européenne uniquement.

**STAGE  
ERASMUS+**

**OU**

**STAGE**

Stage effectué dans une entreprise, une association, une ONG, un laboratoire de recherche ou un centre hospitalier à l'étranger, etc (Europe ou hors Europe).

# UNIVERSITÉS PARTENAIRES

## LES PAYS HORS EUROPE\* :

Australie, Argentine, Brésil, Canada-Québec, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, USA, Japon, Pérou, Taiwan, Malaisie, Monténégro



## LES PAYS EUROPÉENS\* :

Allemagne, Espagne, Italie, Hongrie, Slovaquie, Grèce, Portugal, Roumanie, Turquie, Pays-Bas, Belgique

\*Détails des universités partenaires dans le guide de la mobilité. Certains partenariats sont sous réserve de renouvellement.

# FINANCEMENTS

## BOURSE ERAMUS⊕:

Entre 200 € et 310 € / mois  
Supplément stage : 150€  
Etudiants ayant moins  
d'opportunités : 250€  
Forfait transport à moindre  
empreinte carbone : 50€

## BOURSE RÉGION GRAND-EST :

Bourse pouvant aller de 200 € à 800 € selon la durée du séjour. Les étudiants boursiers peuvent bénéficier d'une aide supplémentaire de 200 €.

## AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE MINISTÉRIELLE (AMI) :

Le montant du forfait de l'aide est fixé par arrêté ministériel (400€/ mois). L'aide minimum est de deux mois et ne peut pas excéder neuf mois.

*La demande de bourse ne justifie pas automatiquement son obtention.  
La bourse ERASMUS + ne concerne que les destinations européennes.*

# CONTACTS

**Mme Loubna AIT BELGNAOUI**  
**Relais Relations Internationales**

Bâtiment 18, bureau 1012  
03.26.91.36.86 ou *Prendre rendez-vous sur*  
<https://julie.univ-reims.fr/rendez-vous>



**Mme Delphine FERY**  
**Coordinatrice des Relations Internationales**  
Bureau 3026  
[delphine.fery@univ-reims.fr](mailto:delphine.fery@univ-reims.fr)

**Mme Céline MARCHE**  
**Gestionnaire administrative**  
Bureau 3090  
[celine.marche@univ-reims.fr](mailto:celine.marche@univ-reims.fr)  
03.26.91.86.19



## GUIDE DE LA MOBILITÉ À TÉLÉCHARGER

Pour plus de détails sur les séjours d'études ou les stages à l'étranger, toutes les informations se trouvent dans le guide de la mobilité.



TÉLÉCHARGEMENT VIA  
LE QR CODE